

Propriétaires intéressés:

Section J

BEAUDOIN (Vve née Barbereau) rue du Champ de Foire
La Ferté-St-Aubin 90.91p.92.98p.99p.100
BERTRAND Maurice, époux Petrot, R? Maréchal Pétain
la Ferté-St-Aubin: 105
LEVEL (Vve née Berthe Bredon) 3 R.Serpente à
Orléans.....101.102.103.104.106.
PLANSON Route Nationale la Ferté-St-Aubin

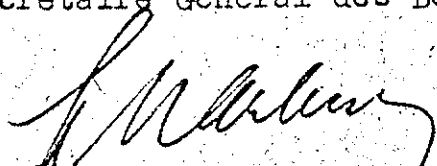
ART. 2.

Le présent arrêté sera notifié au Préfet du département pour les archives de la préfecture, au Maire de la commune de la Ferté-St-Aubin et aux propriétaires intéressés

qui seront responsables, chacun en ce qui le concerne, de son exécution.

Paris, le 28 FÉV. 1944 194

Par Délégation
Le conseiller d'Etat
Secrétaire Général des Beaux-Arts



LR

MINISTÈRE
DE
L'ÉDUCATION NATIONALE.

SECRETARIAT GÉNÉRAL
DES BEAUX-ARTS.

DIRECTION
DES
SERVICES D'ARCHITECTURE

BUREAU
DES
MONUMENTS HISTORIQUES
ET DES SITES.

Inventaire des Sites
dont la conservation
présente un intérêt général.

ÉTAT FRANÇAIS.

ARRÊTÉ.

LE MINISTRE SECRÉTAIRE D'ÉTAT À L'ÉDUCATION NATIONALE

Vu la loi du 2 mai 1930 réorganisant la protection des monuments naturels et des sites de caractère artistique, historique, scientifique, légendaire ou pittoresque et notamment l'article 4;

~~Bureau des Monuments Historiques et des Sites de la Commission départementale~~
Vu l'arrêté du 27 Août 1943 pris par application de la loi n°421 du 28 Juillet 1943

ARRÊTE :

ARTICLE PREMIER.

Est inscrite sur l'inventaire des sites dont la conservation présente un intérêt général la perspective du château de la FERTE-ST-AUBIN (Loiret)

Parcelles visées:
90.91p.92p.98p.99p.100 à 106.127 à 133.

Délimitation du site:
Au Nord: la rive gauche du Cosson depuis la route nationale n°20 jusqu'à la limite du chemin de fer
A l'Ouest: la limite du chemin de fer
Au Sud: les limites Sud des parcelles 91. 90.133.130. Section J. jusqu'à la route nationale n°20
A l'Est: la route nationale n°20;

J. 470-43. [36302-2]

.....